



LES ORIENTATIONS POUR LE FUTUR RLPi

Les orientations du projet de RLPi de Boucle Nord de Seine s'appuient sur le diagnostic réalisé à l'échelle du territoire et se déclinent autour des trois axes suivants :

1. Préserver le cadre de vie et valoriser les qualités paysagères et patrimoniales du territoire ;
2. Promouvoir les dynamiques commerciales et économiques ;
3. Accompagner les évolutions urbaines et les grands projets du territoire.



AXE 1

➤ Préserver le cadre de vie et valoriser les qualités paysagères et patrimoniales du territoire

- **Limitier l'impact des publicités sur le cadre de vie** en agissant sur le format, la densité, la qualité ;
- **Préserver les espaces paysagers et la nature en ville** en interdisant la publicité sur les bords de Seine, en interdisant la publicité numérique aux abords des espaces de nature et en y limitant les formats ;
- **Préserver les qualités de vie dans les secteurs résidentiels ou mixtes et aux abords des équipements publics** en y limitant la publicité (notamment numérique) ;
- **Protéger les abords des espaces patrimoniaux** en restreignant la publicité au petit mobilier urbain, en encadrant les typologies d'enseignes et en interdisant le numérique.



AXE 2

➤ Promouvoir les dynamiques commerciales et économiques



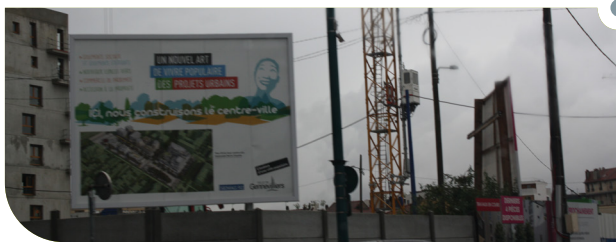
- **Favoriser l'attractivité commerciale des polarités existantes et futures**, en veillant à la qualité des enseignes pour en améliorer la visibilité et en restreignant la publicité ;
- **Imposer une meilleure cohérence et qualité autour de la communication des acteurs économiques** dans les secteurs d'activités et le long des axes structurants ;
- **Anticiper la montée en puissance de l'affichage numérique** en encadrant les formats et les secteurs d'implantation ;
- **Réglementer les nouveaux dispositifs et les dispositifs temporaires ou de petit format** (oriflammes, vitrophanie, micro-affichage, bâches,,) en définissant des formats et en encadrant leur nombre.



AXE 3

➤ Accompagner les évolutions urbaines et les grands projets du territoire

- **Anticiper les besoins d'affichage temporaire liés aux chantiers** et à la réalisation des projets ;
- **Anticiper la mutation de certains quartiers** par la définition de règles en adéquation avec les futurs besoins de ces secteurs ;
- **Anticiper les besoins générés par les nouveaux réseaux de transports** (prolongement des Tramways T1 et T11 express, du métro 14, future ligne 15 Ouest GPE, TCSP) ;
- **Anticiper les besoins d'affichage exceptionnels** liés aux Jeux Olympiques et aux autres grands événements métropolitains.



Pour toutes informations complémentaires, consultez le site internet dédié : www.bouclenorddeseine.fr

Vous pouvez également transmettre vos observations à l'adresse mail suivante : concertationrlpi@bouclenorddeseine.fr